

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »
DU 26 MARS 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre,
le vingt-six mars,
le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président

Date de convocation du conseil communautaire : 20 mars 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 24

Excusés représentés : 4

Excusés non représentés : 3

Absents : 0

Votants : 28

PRESENTS :

Mme ADJERIOU, M. ARNAUD, M. BOMPUIS, Mme BONNEFOY, M. BUGNAZET,
Mme CHALANCON-LYOTHIER, M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX,
M. GIRODET, Mme GOMEZ, M. HAURY, Mme JANISSET, M. MARCON,
M. MASSARDIER, M. MOLLE, Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON,
M. SALGADO, Mme SANDRON, Mme TEYSSIER, M. VALEYRE, M. VIAL,
Mme VILLEVIEILLE,

EXCUSES REPRESENTES :

Mme JOLIVET : Pouvoir donné à M. VIAL
Mme GINET : Pouvoir donné à M. SALGADO
Mme VINSON : Pouvoir donné à Mme PRADIER
M. BLANCHARD : Pouvoir donné à M. RIVET

EXCUSES :

Mme TARERAT
Mme BENABDESLAM
M. MARCEAU

Madame Nadia ADJERIOU a été élue secrétaire de séance.

n° 20240326_D_013

Commission :
Finances -
Mutualisation

Objet : Budget
annexe ZA La Plaine
des Mâts : Compte
Financier Unique
2023

Le Conseil Communautaire,

Réuni sous la présidence de Monsieur SALGADO,
Délibérant sur le Compte Financier Unique Unique (document
budgétaire et comptable commun à l'ordonnateur et au comptable public) de
l'exercice 2023 dressé par Monsieur GIRODET, Président (selon rapport ci-
joint),

Après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice considéré et
les Décisions Modificatives,

Après que Monsieur GIRODET se soit retiré au moment du vote,
à l'unanimité,

* Lui donne acte de la présentation faite du Compte Financier Unique,
lequel peut se résumer ainsi :

Section de Fonctionnement :

Dépenses de l'exercice : - 37 230,55 €
Recettes de l'exercice : 37 230,55 €
Résultat de l'exercice : 0,00 €
Excédent antérieur : 50 873,02 €
Excédent global : 50 873,02 €

Section d'Investissement :

Dépenses de l'exercice : 0,00 €
Recettes de l'exercice : 37 230,55 €
Résultat de l'exercice : 37 230,55 €
Déficit antérieur : - 42 040,68 €
Déficit global : - 4 810,13 €

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou sous-Préfecture
le :

AR Prefecture

043-244301131-20240326-20240326_D_013-DE
Reçu le 04/04/2024

* Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

* Arrête les restes à réaliser :

+ RAR Dépenses : 0,00 €

+ RAR Recettes : 0,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve.

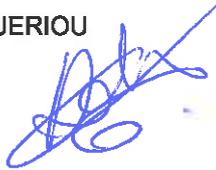
Fait et délibéré, à La Séauve sur Semène, au Siège, 1, place de l'Abbaye, les jour,
mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures,

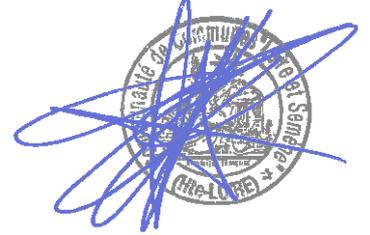
La Secrétaire de séance

Le Vice-Président,

Nadia ADJERIOU



Emmanuel SALGADO



AR Prefecture

043-244301131-20240326-20240326_D_013-DE
Reçu le 04/04/2024